# Ecole d'ingé + cavej ?

Par **Matt**, le **23/09/2012** à **18:29**

Bonjour à toutes à et tous.

Ayant échoué deux fois au concours de médecine, j'ai réussi à intégrer une école d'ingénieur généraliste privée et à faire ma première année en accéléré. Me voilà donc en 2eme année mais ayant des emplois du temps assez légers, je désire faire un 2eme cursus en parallèle. Le droit m'ayant toujours attiré, je suis en train de préparer mon dossier pour entrer en L1 via le CAVEJ mais quelques questions me taraudent toujours alors j'espère que vous pourrez m'aider :

- Est-ce que le CAVEJ est sélectif au niveau de l'inscription ? Sachant que j'ai fait 2 premières années de médecine sans succès, j'ai peur que ça joue en ma défaveur. La lettre de motivation est-elle si importante que ça ou alors ils prennent tout le monde ?

- Est-ce que les cours et instruments fournis par le CAVEJ se suffisent à eux-même pour avoir son année ou pas ? J'ai des amis en L2 et L3 de droit qui peuvent me donner leurs cours mais je préférai travailler seul... d'autant plus que mon école n'est pas très loin de la fac ce qui me permettra d'assister à certains cours.

Merci d'avance.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés